

Contrat de redynamisation du site de défense de Joigny

Le 28^{ème} Groupe géographique (28^{ème} GG) a été transféré de Joigny à Oberhoffen (67) fin juillet 2010. La mesure décidée s'inscrit dans le cadre de l'optimisation du stationnement des unités de défense :

La fermeture de ce site a impacté plus de 400 emplois publics sur le site.

Dans ce cadre, le département de l'Yonne a été rendu éligible au dispositif « contrat de redynamisation du site de défense » (CRSD). Le périmètre retenu correspond au territoire du canton de Joigny et à celui de la Communauté de communes du Jovinien.

D'un montant global de 17 030 336€, ce contrat permet une mobilisation significative de l'ensemble des partenaires publics :

- l'Etat, à hauteur de 4 446 858€ (26,11%), dont 3 140 000€ au titre des crédits CRSD et 1 000 000 M€ de FRED emploi (FNADT : 1 140 000€ ; RED : 3 000 000€) ;
- les collectivités territoriales, à hauteur de 7 477 536€ (44%) ;
- l'Europe, à hauteur de 3 213 800€ (18,9%).

Le solde correspond à l'intervention d'autres partenaires et aux recettes estimées.

La majeure partie des crédits exceptionnels CRSD (2,9 M€) est mobilisée sur les actions directes en faveur de l'emploi et du développement économique qui constituent l'axe structurant de ce contrat.

Le contrat s'inscrit donc dans un contexte d'accompagnement par l'Etat particulièrement soutenu, qui s'est traduit également par un programme d'actions pour la revitalisation du territoire :

- ⇒ Une aide spécifique de a été attribuée en décembre 2011 au titre du Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées à la ville de Joigny,
- ⇒ Un dispositif de Zonages d'aides à finalité régionale (AFR) permet de soutenir d'éventuels projets portés par des entreprises importantes et d'augmenter le taux d'intervention en faveur des PME.
- ⇒ La cession à l'euro symbolique des actifs immobiliers libérés s'est déroulée le 2 février 2012 (le foncier est estimé à plus de 6M€).